

A Orléans, avril 2025

**Objet :** Interdiction de démolir cet ensemble ornemental



Chère voisine, cher voisin,

Dans notre jardin du 24 rue de la Pellerine, à l'angle de la rue du Château Gaillard, se trouve un charmant petit ensemble ornemental d'environ 90 m<sup>2</sup> construit il y a environ un siècle par des maçons rocailliers, véritables artistes populaires. Il est constitué d'un bassin d'agrément, de rocailles et d'un kiosque en ciment armé imitant des troncs d'arbres (Art du Rusticage). Un tel ouvrage en domaine privé est, aux dires d'un restaurateur spécialisé, plutôt rare en France. Il est possible de le voir depuis les deux rues puisque nous avons toujours tenu à ne pas obturer les clôtures, considérant qu'en quelque sorte ce patrimoine est aussi celui des habitants du quartier.

Malheureusement ces ouvrages résistent mal au temps qui passe, la réfection de la toiture du kiosque est particulièrement urgente. Nous avons consulté des artisans, notamment un couvreur et un restaurateur de rusticage tous deux qualifiés monuments historiques pour une rénovation à l'identique. En raison du coût, ces travaux se feront en plusieurs étapes, n'étant pas situé en zone ZPPAUP, aucune subvention n'est envisageable.

Point très important, le bassin est le lieu de reproduction d'adorables petits crapauds accoucheurs : des Alytes. Tous les soirs de printemps et d'été on entend leurs chants amoureux, discrets, cristallins et mélodieux. Autrefois dans les jardins potagers du quartier il y avait des bassins d'arrosage, en eau toute l'année. Tous ont été comblés. Les Alytes installés alentour depuis la nuit des temps n'ont aujourd'hui plus aucune autre alternative que cette pièce d'eau pour que leurs têtards puissent assurer la survie de la colonie. Ce constat a été fait l'an passé par un groupe d'élèves de l'école Olympia Cormier dans leur reportage sur ces amphibiens. Il faut ajouter que les oiseaux du quartier, au moins une vingtaine d'espèces, y viennent chaque jour se désaltérer et prendre leur bain, un spectacle dont nous ne nous lassons pas.

La situation de la parcelle est très convoitée par les promoteurs. Notre hantise c'est qu'après nous, même en bon état, tout soit rasé sans vergogne. On peut le craindre vraiment car plusieurs constructions de grand intérêt situées en terrain privé ont été récemment démolies dans notre quartier. Ce serait d'autant plus facile que cet ensemble ornemental n'apparaît pas sur le cadastre, aucune autorisation de démolition ne serait donc nécessaire.

Notre projet est d'obtenir l'**Interdiction de déconstruire cet ensemble ornemental par inscription au PLUM** (Plan Local d'Urbanisme d'Orléans Métropole), afin que les propriétaires et les promeneurs des générations futures puissent continuer à en profiter. Mais pour être efficace, il faut que nous ne soyons pas seulement deux personnes à le réclamer, il faut être nombreux !

**C'est là où vous chère voisine et vous cher voisin, si c'est votre choix, vous pouvez peser dans cette décision :** demandez vous-même que l'ensemble ornemental remarquable situé en domaine privé au 24 rue de la Pellerine à Orléans, constitué d'un bassin, de rocailles et d'un kiosque de style rustique **soit définitivement interdit de démolition**. Vous pouvez préciser les raisons qui fondent votre demande, par exemple : écologiques, artistiques, valeur du travail des artisans d'autrefois, Orléans Ville-jardin, un des attraits du quartier, bio-diversité, etc. Inscrivez clairement vos noms et adresse et signez.

Heureux concours de circonstances, en ce moment-même a lieu une enquête publique sur la modification n° 3 du PLUM. Le bureau de l'Équipe de Planification Urbaine a été installé à l'Espace Saint-Marc, dans notre quartier. Nous allons y déposer notre propre demande. **Attention cette enquête prendra définitivement fin le 18 avril 2025 à 17 H.**

Pour votre demande, il vous suffit de la déposer impérativement avant cette date par l'un des moyens suivants :

- Par e-mail à l'adresse : [plum@orleans-metropole.fr](mailto:plum@orleans-metropole.fr)
- Par le formulaire en ligne : <https://www.orleans-metropole.fr/actions-et-services/grands-projets-urbains/modification-n3-du-plum>
- Par courrier postal, à Madame le Commissaire enquêteur : Espace Saint-Marc 5 Place du 6 Juin 1944, 45000 Orléans
- Sur le registre disponible à l'accueil de l'Espace Saint-Marc
- Par remise en main propre lors des permanences assurées par le Commissaire enquêteur
- Plus simplement encore, vous pouvez écrire sur notre lettre « **Je soutiens cette demande** » et signer en précisant votre nom et adresse et l'envoyer ou la déposer à l'Espace Saint-Marc.

Par avance, nous vous remercions beaucoup de participer à la protection de ce bel ensemble ornemental ancien. Les Alytes et les petits oiseaux vous remercient aussi !

